

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 58 CHEMIN DE PATAFLOUX 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M AMALBERTO ANTHONY, représentant de la société A2 CONCEPT CREATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 58 CHEMIN DE SAINT JEAN 13110 PORT DE BOUC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M AMALBERTO ANTHONY

Nombre d'actions : 50

Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 mars 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"

Amalberto

[Signature]

JST141

Crédit Mutuel
Châteauneuf les Martigues
58 Chemin de Pataflox
13220 Châteauneuf les Martigues
Tél. 04 42 87 75 32
(appel local non surtaxé)
Fax 04 42 88 15 36
SIRET 800 480 659 00013

